

# Plan de réouverture « 4-3-2-Un bel été » du Manitoba

L'été arrive et les vaccins sont là. Il est temps pour les Manitobains de retrouver leurs libertés et de profiter d'un été que nous voulons et méritons tous.



Un  
bel été du  
Manitoba

4

Secteurs cibles

+

3

Jalons

+

2

Responsabilités

## Quatre secteurs cibles pour la réouverture

- 1. Rassemblements et socialisation.** Réunissez-vous avec vos parents et amis, à l'intérieur et à l'extérieur. Participez à des mariages, à des funérailles et à d'autres événements. Faites de l'exercice et du sport. Les enfants et les jeunes peuvent participer à des camps de jour, fréquenter des centres de loisirs et jouer. Assistez à des services religieux à l'église, au temple ou à la mosquée. Les Premières Nations, Inuits, Métis et Autochtones en milieu urbain peuvent participer à des cérémonies et célébrations. Recevez des services d'aide communautaire en personne.
- 2. Voyages et tourisme.** Voyagez en avion ou en voiture partout au Canada sans vous isoler pendant 14 jours à votre retour. Explorez le Manitoba. Visitez vos parents et amis qui vivent au loin. Faites un retour à la terre. Profitez de la nature et de la beauté du Manitoba.
- 3. Achats et services.** Achetez ce que vous voulez, où vous le voulez, quand vous le voulez. Renouvelez vos activités commerciales et profitez des possibilités d'emploi.
- 4. Restaurants et divertissements.** Profitez de divertissements, d'un repas ou d'un verre en compagnie de votre famille et de vos amis à l'intérieur et à l'extérieur.

## Trois jalons estivaux

L'approche progressive du Manitoba accorde plus de libertés et réduit les restrictions pour chacun des trois « jalons estivaux » que nous attendons avec impatience chaque été.

- 1. Fête du Canada (1er juillet)**  
Les entreprises, services et installations pourront rouvrir à 25 % de leur capacité ou plus et la taille des rassemblements sera augmentée (des restrictions demeureront pour certains secteurs).
- 2. Longue fin de semaine d'août (2 août)**  
Les entreprises, services et installations pourront rouvrir à 50 % de leur capacité ou plus et la taille des rassemblements sera augmentée (restrictions moindres pour certains secteurs).
- 3. Fête du Travail (6 septembre)**  
L'ensemble des entreprises, services et installations pourront rouvrir (restrictions limitées uniquement dans certains cas).

## Deux responsabilités en matière de santé publique

Pour retrouver nos vies et nos moyens de subsistance, nous devons garder la COVID-19 en échec. Tous les Manitobains peuvent nous aider à passer l'été que nous voulons tous avoir. Voici ce qu'il faut faire pour y parvenir.

- 1. Se faire pleinement vacciner.** Dès qu'il le peut, chaque Manitobain doit recevoir ses deux doses de vaccin pour s'assurer une protection maximale contre un retour de la COVID-19 et des restrictions de santé publique.
- 2. Suivre tous les ordres de santé publique.** Chaque Manitobain doit respecter les ordres de santé publique qui nous protègent et protègent nos familles et notre système de santé.

Si nous faisons ces deux choses,  
le Manitoba pourra rouvrir et rester ouvert.

Les résultats que nous souhaitons atteindre pour la réouverture :

- ▲ **Taux de vaccination élevés** – De plus en plus de gens reçoivent leurs première et deuxième doses.
- ▼ **Taux d'infection faibles** – Les cas, les taux de positivité et les admissions aux soins intensifs sont faibles ou en baisse.

## Quels sont les seuils de vaccination à atteindre pour chaque jalon estival?

La vaccination représente le seul moyen sûr de nous protéger et de protéger notre système de santé contre la COVID-19.

Une dose de vaccin offre une première couche de protection. Deux doses de vaccin offrent une protection maximale.

### Fête du Canada – 70/25

- **Au moins 70 %** de tous les Manitobains de 12 ans et plus ont reçu leur première dose et **au moins 25 %** ont reçu leur deuxième dose.

### Longue fin de semaine d'août – 75/50

- **Au moins 75 %** de tous les Manitobains de 12 ans et plus ont reçu leur première dose et **au moins 50 %** ont reçu leur deuxième dose.

### Fête du Travail – 80/75

- **Au moins 80 %** de tous les Manitobains de 12 ans et plus ont reçu leur première dose et **au moins 75 %** ont reçu leur deuxième dose.